



Digne-les-Bains, le 23 octobre 2017

INCENDIE A MOUSTIERS SAINTE MARIE

Point de situation lundi 23 octobre à 9h30 :

A la suite à l'incendie qui s'est déclaré dimanche 22 octobre sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie, le feu a détruit 250 hectares de forêts de résineux et de feuillus sans néanmoins menacer les habitations et les personnes.

Les sapeurs-pompiers renforcés par des effectifs de la sécurité civile ont combattu le feu toute la nuit sur un terrain difficilement accessible.

Ce matin, le feu n'est pas encore totalement fixé.

Des renforts supplémentaires sont attendus (des départements 05, 13, 83 et du bataillon des marins-pompiers de Marseille), qui porteront les forces en présence à près de 300 personnels.

Les moyens aériens vont reprendre dans les prochaines minutes afin de fixer l'incendie.

Aucune victime n'est à déplorer.

L'électricité a été rétablie dans toutes les communes dès hier soir.

La cellule installée en préfecture, sous l'autorité du directeur des services du cabinet, suit très précisément l'évolution de la situation.

Point de situation dimanche 22 octobre 2017 à 19h :

Un incendie est en cours depuis le début de l'après-midi de ce dimanche 22 octobre sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie.

Soixante-dix hectares de forêt ont d'ores et déjà été détruits par le feu. Aucune habitation n'a été menacée. Aucune victime n'est à déplorer.



Le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) a engagé, sous l'autorité du préfet des Alpes-de-Haute-Provence, des moyens humains (160 sapeurs-pompiers) et aériens conséquents (2 canadiens).

Afin de permettre aux sapeurs-pompiers d'intervenir, des lignes à haute tension ont été coupées, privant momentanément d'électricité les communes suivantes : Allemagne-en-Provence, Bras-d'Asse, Esparron-de-Verdon, Estoublon, Montagnac-Montpezat, Moustiers-Sainte-Marie, Puimoisson, Quinson, Roumoules, Riez, Sainte-Croix-du-Verdon, Saint-Jurs, Saint-Laurent-du-Verdon ainsi que l'émetteur de radio RMC.

A cette heure, seule la commune Moustiers-Sainte-Marie reste privée d'électricité. Toutefois, des perturbations pourraient être constatées dans les autres communes. Les services d'Enedis et de RTE sont mobilisés pour rétablir l'électricité dans les meilleurs délais.

Une cellule a été installée en préfecture sous l'autorité du directeur des services du cabinet afin de suivre l'évolution de la situation et de coordonner l'intervention des services.

